

P S Y C H O S U P

Psychologie de l'attachement et de la filiation dans l'adoption

Sous la direction de
Aubeline Vinay

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2011
ISBN 978-2-10-056478-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

LISTE DES AUTEURS

Ouvrage sous la direction de :

Aubeline VINAY

Psychologue, docteur en psychologie, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie, Laboratoire de psychopathologie et de psychologie médicale (LPPM), université de Bourgogne, Dijon.

Avec la collaboration de :

Hervé BÉNONY

Professeur des Universités en psychologie clinique et psychopathologie, directeur du Laboratoire de psychopathologie et de psychologie médicale (LPPM), université de Bourgogne, Dijon.

Festus BODY LAWSON

Médecin des Hôpitaux, praticien hospitalier, pédopsychiatre, Pôle de psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, Hôpital d'enfants de Nancy-Brabois.

Jacques CHOMILIER

Vice-président du Mouvement pour l'Adoption Sans Frontières (MASF).

Denise FICHCOTT	Professeur de mathématiques à la retraite.
Claire GORE	Docteur en psychologie, psychologue service placement familial, Val-de-Marne.
Nazir HAMAD	Psychanalyste, Paris.
Françoise MAURY	Docteur en psychologie clinique et psychopathologie, psychologue clinicienne, Maison de la justice et du droit, Ermont (95).
Jean-Vital DE MONLÉON	Pédiatre, responsable de la Consultation Adoption Outremer du CHU de Dijon, anthropologue, écrivain, membre du Conseil supérieur de l'adoption.
Omblin OZOUX-TEFFAINE	Docteur en psychologie, université Paris 10, psychanalyste SPP, thérapeute familial psychanalytique SFTFP.
Blaise PIERREHUMBERT	Docteur en psychologie, Privat-Docent, Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Lausanne.
Julien PIERRON	Médecin généraliste, Dijon.
Ouriel ROSENBLUM	Professeur des Universités, Laboratoire de psychopathologie et de psychologie médicale, université de Bourgogne, Dijon.

SOMMAIRE

Avant-propos (Jean-Vital de Monléon)	IX
---	----

Introduction – L'adoption pensée et réfléchie dans son contexte actuel (Aubeline Vinay)	1
---	---

PREMIÈRE PARTIE – CONNAISSANCES ACTUELLES DE L'ADOPTION

1 Adoption et séparation d'enfants : diverses approches anthropologiques (Julien Pierron)	9
2 L'adoption nationale : facteurs de résistances, facteurs d'évolution (Claire Gore)	25
3 Revue des travaux européens sur le comportement des enfants adoptés (Jacques Chomilier)	37
4 La scolarité des enfants adoptés (Denise Fichcott)	63

DEUXIÈME PARTIE – DU DÉSIR D'ENFANT...

5 Attachement et parentalité (Blaise Pierrehumbert)	75
6 Quand le désir d'enfant engendre une folle passion (Ouriel Rosenblum)	85
7 De la demande d'adoption à la réalité psychique de l'enfant (Omblin Ozoux-Teffaine)	95
8 L'adoption et l'histoire de l'origine (Nazir Hamad)	109

TROISIÈME PARTIE – ... À SA RÉALITÉ PSYCHIQUE

9	Les racines sont d'ailleurs mais les fruits sont d'ici ou la question du transculturel dans l'adoption internationale (Festus Body Lawson)	127
10	Le rapport au pays d'origine (Françoise Maury)	153
11	La transmission intergénérationnelle de l'attachement dans les familles adoptives (Aubeline Vinay)	175
	Conclusion – L'adoption actuellement et en devenir (Hervé Bénony)	193
	Bibliographie générale	199
	Index des notions	207
	Index des auteurs	211

AVANT-PROPOS¹

« C'est drôle, mais il vous ressemble ! » Régulièrement, les familles adoptives entendent cette petite phrase. Elle peut agacer ou faire plaisir, mais surtout elle semble incongrue pour les parents *gaulois* d'un petit Colombien, Vietnamien ou Haïtien. Et s'il y avait du vrai dans une telle affirmation ?

Depuis une cinquantaine d'années, avec la découverte de l'ADN et de son mode de transmission d'une génération à l'autre, la médecine, et plus particulièrement la pédiatrie obéissent à la loi du tout-génétique. On est tel que l'on est car on a hérité de la moitié du patrimoine maternel, et tout autant du patrimoine paternel : c'est donc pour cette raison que chaque enfant ressemble à ses deux parents, et qu'il a pu hériter de leurs atouts ou de leurs tares. Il semble alors évident qu'un enfant adopté à des milliers de kilomètres de son nouveau pays, dans une ethnie bien différente de celle de ses parents adoptifs, ne peut en rien leur ressembler.

Rappelons quelques notions de génétique identitaire. Dans le noyau de chacune de ses cellules, chaque être humain possède 30 000 gènes ; cela semble beaucoup mais, restons humbles, pour faire un grain de riz il en faut le double ! Ces gènes vont nous permettre de synthétiser telle et telle protéine, et d'appartenir à l'espèce humaine, puisque 99,9 % de ce patrimoine est commun à

1. Par Jean-Vital de Monléon.

toute l'humanité. La diversité d'un individu à l'autre n'est causée que par un millièmè de notre patrimoine génétique !

La différence d'une ethnie à l'autre, quant à elle, joue sur à peu près 10 % de ce qui peut varier dans l'espèce. C'est donc seulement un dix millièmè de notre génome qui fait que l'on apparaît comme plutôt Africain, plutôt Amérindien, plutôt Européen du Nord, ou Asiatique de l'Est. Cela nous apparaît cependant bien plus important sur un aspect qualitatif, subjectif, puisque cela porte sur des différences qui vont nous sauter aux yeux : la couleur de la peau, la forme des yeux, la hauteur des pommettes, etc. Et parce que cela nous fait oublier toutes nos ressemblances. Ainsi, si l'on compare l'aspect physique de deux Européens *standards*, avec deux habitants de l'Afrique subsaharienne, nos habitudes feront que nous aurons envie de classer les deux Européens d'un côté et les deux Africains de l'autre. Pourtant, un des Européens est brun, avec des yeux marron, et a même le rythme dans la peau (cette dernière connotation étant particulièrement raciste) : par ces trois caractéristiques, il est donc bien plus proche des Africains que de son voisin européen. Pourtant, ce sont d'autres marqueurs que nous retenons, et en tout premier lieu la couleur de la peau.

Ces lois de la génétique, qui nous semblaient immuables, sont en train de prendre depuis quelques années un virage agréable. Ceci grâce à l'éclosion d'une nouvelle science passionnante : l'épigénétique, qui montre que l'environnement peut avoir une influence sur notre patrimoine héréditaire ! L'ADN n'est plus le sanctuaire inviolable qui nous donne notre morphologie, nos caractéristiques et que l'on ne peut modifier, en dehors d'événements exceptionnels (irradiation par exemple). En effet, il semble que certains gènes peuvent varier et s'exprimer différemment en fonction de l'environnement. C'est évident dans d'autres espèces : chez les fourmis, en fonction des besoins de la colonie et en faisant varier les soins ou l'alimentation, les fourmis *puéricultrices* qui s'occupent des œufs (tous identiques à l'origine) vont créer au choix des reines et des rois (pour le renouvellement de la société), des ouvrières (pour assurer l'approvisionnement en nourriture, et beaucoup de boulot), ou des soldats (si des dangers menacent).

Et bien chez l'homme, c'est sans doute parfois la même chose. Cette hypothèse n'est peut-être pas si folle. En fonction de notre entourage, nous exprimons involontairement certains de nos gènes et en réprimons d'autres, afin qu'ils restent muets. Il est fort possible, lorsqu'un enfant est stressé, maltraité, dans un environnement peu rassurant (comme c'est le cas de certains enfants avant d'être adoptés...) qu'il se mette à développer en priorité des gènes de « survivant », qui lui permettent de résister à ce milieu hostile (la résilience), alors que dans un environnement plus rassurant, ces gènes de survie seraient restés en sommeil ! Cela pourrait expliquer pourquoi il y a plus d'hyperactivité chez les enfants adoptés.

Quand il arrive dans sa famille adoptive, le petit adopté développe, sans toujours s'en rendre compte, un certain mimétisme avec ses parents : en copiant leurs expressions, en adoptant leurs goûts, leurs habitudes culinaires, éducatives... il ne peut pas changer la couleur de ses yeux ou de ses cheveux, mais arrive à modifier sa façon de sourire, de se comporter, et peut-être d'autres choses...

Tant et si bien qu'il finira par ressembler à ses parents !

S'agit-il de simple gymnastique musculaire (sourire, moue, mimique) ou intellectuelle (comportement), ou cela est-il marqué dans un bout de chromosome que l'on met au travail, et un autre que l'on *endort* ?

Cette hypothèse, pour être un peu folle, ouvre quelques perspectives. Elle nous montre surtout combien nous avons de choses à découvrir sur l'homme, et plus encore sur l'enfant adopté. Depuis une trentaine d'années, l'adoption, et plus particulièrement l'adoption internationale, sont devenues un phénomène de société. Et si tout le monde a son idée bien précise sur l'adoption, bien peu connaissent finalement cet événement, ce qui se traduit souvent par des généralisations. Ces généralisations, et les maladresses qui en résultent, sont exprimées souvent sans pudeur par l'homme de la rue, qui va évoquer tour à tour devant le petit adopté : « ses vrais parents », « son pays », « le rythme dans la peau » et autres « déracinements ». C'est encore plus grave quand de tels propos sont repris par des professionnels de l'enfance, et que s'y rajoutent des considérations scientifiques ou annoncées comme telles, où chacun veut voir dans les enfants adoptés le résultat de ses propres

études, de ses propres recherches, en expliquant tous les troubles en rapport avec l'adoption par sa propre spécialité. Ainsi, on a cru que la cause de tous les soucis des adolescents adoptés provenait de leur quête des origines, puis des troubles de l'attachement, avant d'évoquer les conséquences de l'alcoolisme fœtal...

Nous devons rester vigilants et prudents. Même si l'adoption est la source principale de notre activité et de nos recherches, il faut rester humble devant elle, et plus encore rester respectueux des enfants, des familles qui l'ont vécue et qui la vivent. Une de ces formes de respect est de toujours chercher à en savoir plus, de ne pas se contenter de nos acquis. S'isoler dans sa tour d'ivoire est dangereux, on ne progresse qu'en partageant ses connaissances. C'est pourquoi nous devons nous féliciter de l'initiative d'Aubeline Vinay d'organiser des journées de rencontre et l'édition de ce livre, qui nous permettra de mieux connaître, comparer, et encore progresser grâce à ce savoir partagé.

Bonne lecture.

Bonnes réflexions.

INTRODUCTION

L'ADOPTION PENSÉE ET RÉFLÉCHIE DANS SON CONTEXTE ACTUEL'

La question de l'adoption est aujourd'hui d'actualité. Non seulement les lois progressent en la matière, avec de nombreuses études et rapports permettant la réflexion à ce sujet (rapport Colombani, 2008), mais aussi les situations de détresse d'enfants interpellent l'opinion et provoquent des mouvements d'adoption (par exemple les suites du tremblement de terre à Haïti en 2010). Ne nous leurons pas non plus sur l'effet *people* de l'adoption où cette nouvelle forme de parentalité court le risque de devenir un faire-valoir participatif à la marche de l'humanité. Toutefois, au-delà de ces situations qui suscitent toujours un élan émotionnel, il nous semble important de prendre le temps de la réflexion autour de ces nouveaux parents inscrits dans un désir d'enfant qui correspond aux progrès scientifiques actuels en matière de fécondation, de ces nouveaux enfants issus d'un contexte particulier et de la nouvelle parentalité qui en découle, dans laquelle la filiation repose sur des notions juridiques, sociales et psychologiques mettant de côté le biologique et le tout-génétique vers lesquels certains souhaitent pourtant s'orienter.